

Qu'est-ce qu'un CDAD ?

En liaison avec la maison de justice et du droit (MJD), le conseil départemental de l'accès au droit garantit, grâce à l'intervention de professionnels habilités, greffiers, conciliateurs, délégués du défenseur des droits, médiateurs sociaux et familiaux, agents d'accès au droit, associations agréées et écrivain public :



Un accueil et une écoute de qualité



Une information juridique



Une assistance pour accomplir certaines démarches administratives ou juridiques

MAISON DE JUSTICE ET
DU DROIT D'ORLÉANS
1 rue henri poincaré
orléans la source



Bolière

du lundi au vendredi
08h45/12h30 - 13h15/17h



02.38.69.01.22



mjdorleans@gmail.com



Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Loiret

DES INFORMATIONS
JURIDIQUES GRATUITES,
CONFIDENTIELLES, POUR VOUS
AIDER ET VOUS INFORMER, SUR
RENDEZ-VOUS.



point-justice
Loiret

WWW.CDAD-LOIRET.FR



CDAD du Loiret

LES POINTS JUSTICE

des informations juridiques gratuites et confidentielles

sur rendez-vous uniquement

Qu'est-ce qu'un point justice ?

- Les points justices sont des lieux d'accueil gratuit, permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes confrontées à des problèmes juridiques ou administratifs.
- C'est un service public, caractérisé par l'égalité d'accès et l'accessibilité. La qualité des prestations repose sur des compétences professionnelles, tant juridiques que sociales et sur le respect des attributions de chacun des intervenants.

En visioconférence

Beaune La Rolande - 02.38.33.92.68
Beaugency - 02.38.44.67.77
Bellegarde - 02.38.90.90.75
Chatillon-Coligny - 02.18.69.31.13
Ferrieres-en-Gatinais - 02.38.96.52.90
Gien - 02.38.37.11.36
Jargeau - 02.38.25.69.69
La Ferté St Aubin - 02.38.64.61.36
Malesherbes - 09.72.61.76.16
Meung-Sur-Loire - 02.38.46.69.20
Montargis - 02.38.07.30.71
Outarville - 02.38.39.50.19
Patay - 02.38.80.81.02
Pithiviers - 02.38.40.52.52
Puiseaux - 09.72.61.76.16
Sully s/ Loire - 02.21.76.01.72
St-Jean-de-la-Ruelle - 02.38.79.33.19

Au tribunal judiciaire

Tribunal judiciaire d'Orléans : 44 rue de la Bretonnerie 45000 Orléans

Tribunal judiciaire de Montargis : Le 1er lundi de chaque mois, 9h30-12h30/13h30-16h30
84 rue du Général Leclerc 45200 Montargis

Au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran

Pour informer les détenus sur leurs droits

La juriste du CDAD : 2 mercredis par mois, de 14h00 à 17h00

L'écrivain public : tous les jeudis, de 14h00 à 17h00

Le délégué du défenseur des droits : tous les mercredis, de 14h00 à 17h00